

**Mairie de GATEY**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du**  
**17 octobre 2017**

L'an Deux Mil dix-sept, le 17 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme LACAILLE Isabelle, Maire.

**PRESENTS** : Mesdames LACAILLE Isabelle et GONNET Marie-Claude, Messieurs, FORT Alain, LAPLACE Bruno, MAURON Bernard, LAHAYE Sébastien, PONCET Alain.

**ABSENTS** :

**SECRETAIRE** : Mme GONNET Marie-Claude.

### **I DEMISSION DE DEUX CONSEILLERS**

Mme le Maire informe le conseil de la démission de deux conseillers ce qui porte à quatre le nombre de conseillers démissionnaires. De nouvelles élections seront organisées avant la fin de l'année.

### **II STATUTS DE LA PLAINE JURASSIENNE**

Le conseil municipal prend connaissance de l'ajout de la compétence optionnelle « création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ». Cette compétence concerne uniquement la rue du clos des Bergons à Chaussin permettant l'accès au parking poids lourds. Une compétence facultative est ajoutée également « contingent service d'incendie et de secours ». Compte tenu des évolutions réglementaires et légales un toilettage des statuts est également effectué. Le conseil valide ces modifications.

### **III RAPPORT DE LA CLECT (commission locale d'évaluation des transferts de charges)**

Le conseil approuve le rapport définitif de la CLECT, décide de valider les montants des attributions de compensations définitives.

### **IV TAXE LOCALE D'AMENAGEMENT**

Le conseil décide de maintenir la taxe locale d'aménagement à 1%

### **V REMBOURSEMENT DE FRAIS**

Le conseil accepte le remboursement des frais engagés par un agent pour l'achat de fournitures d'un montant de 14,99€.

## VI RENTREE SCOLAIRE 2018

Le conseil demande le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée de septembre 2018.

## VII LOGEMENT COMMUNAL

Suite au départ des locataires, le logement sera à nouveau proposé à la location dès janvier 2018.

## VIII TELETHON

Le conseil décide de verser une subvention de 100€ pour le téléthon.

Séance levée à 22h15

GATEY, le 17 octobre 2017.

